

Horaires

61

ANNECY / VEYRIER / MENTHON / TALLOIRES

PÉRIODE

du 5 septembre 2011 au 30 juin 2012



21 22 31 32 33
41 42 51 52
61 62 63 162
313 C5 T72 T73

ANNECY



Lac d'Annecy

61 TALLOIRES

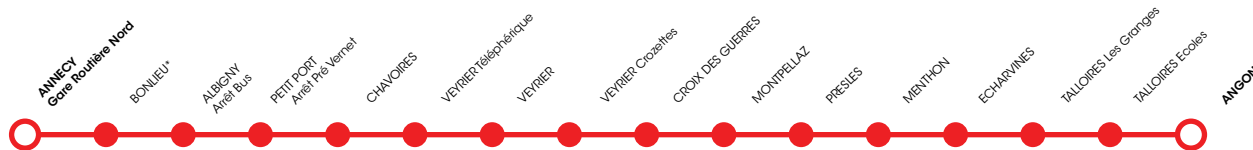
lihsa

JOURS DE FONCTIONNEMENT	LM Me J V S	LM Me J V S	LM Me J V	LM Me J V S	LM Me J V S	LM Me J V	LM Me J V S	LM Me J V
ANNECY Gare Routière Nord	6.30	7.45	11.15	12.15	14.15	17.10	18.10	19.10
BONLIEU Arrêt Rue Jean Jaurès	6.33	7.48	11.18	12.18	14.18	17.13	18.13	19.13
ALBIGNY Arrêt bus	6.34	7.49	11.19	12.19	14.19	17.14	18.14	19.14
PETIT PORT Arrêt bus Pré Vernef	6.37	7.52	11.22	12.22	14.22	17.17	18.17	19.17
CHAVOIRES	6.40	7.55	11.25	12.25	14.25	17.20	18.20	19.20
VEYRIER	6.45	8.00	12.30	14.30	17.25	18.25	19.25	
PRESLES	6.48	8.03	11.33	12.33	14.33	17.28	18.28	19.28
MENTHON	6.50	8.05	11.35	12.35	14.35	17.30	18.30	19.30
ECHARVINES	6.53	8.08	11.38	12.38	14.38	17.33	18.33	19.33
TALLOIRES ECOLES	6.55	8.10	11.45	12.45	14.45	17.40	18.40	19.40
ANGON	7.00	8.15	11.50	12.50	14.50	17.45	18.45	19.45

L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI - J : JEUDI - V : VENDREDI - S : SAMEDI
PAS DE SERVICE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

JOURS DE FONCTIONNEMENT	LM Me J V S	LM Me J V S	LM Me J V	LM Me J V S	LM Me J V S	LM Me J V	LM Me J V S	LM Me J V
ANGON	7.00	8.15	11.50	13.15	14.50	17.45	18.45	19.45
TALLOIRES ECOLES	7.02	8.18	11.53	13.18	14.53	17.48	18.48	19.47
ECHARVINES	7.07	8.24	11.58	13.24	14.58	17.54	18.54	19.50
MENTHON	7.10	8.28	12.00	13.28	15.00	17.58	18.58	19.52
PRESLES	7.12	8.30	12.02	13.30	15.02	18.00	19.00	19.54
VEYRIER	7.15	8.33	12.05	13.33	15.05	18.03	19.03	19.55
CHAVOIRES	7.18	8.36	12.08	13.36	15.08	18.06	19.06	19.58
PETIT PORT Arrêt bus Pré Vernef	7.20	8.38	12.10	13.38	15.10	18.08	19.08	20.00
ALBIGNY Arrêt bus	7.25	8.42	12.14	13.42	15.15	18.12	19.12	20.01
BONLIEU Arrbus Préfecture/Paquier	7.27	8.45	12.17	13.45	15.20	18.15	19.15	20.03
ANNECY Gare Routière Nord	7.30	8.50	12.20	13.50	15.25	18.20	19.20	20.05

L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI - J : JEUDI - V : VENDREDI - S : SAMEDI - PAS DE SERVICE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.
Les arrêts d'Anney Gare, Bonlieu Rue Jean Jaurès, Albigny arrêt bus, Petit Port arrêt bus Pré Vernef, Chavaoires, Veyrier sont également desservis par les services réguliers Anney - La Clusaz (ligne 62 présentée sur une autre fiche horaire).



ATTENTION à l'arrêt BONLIEU :

La prise en charge se fait rue Jean Jaurès angle Rue Sommeiller. La dépose se fait à l'arrêt Préfecture/Paquier

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tarifs des services réguliers

- Enfants : gratuit jusqu'à 5 ans (accompagnés d'une personne du cercle familial).
- Jeunes de 6 à 26 ans résidant en Haute-Savoie : sur présentation de la carte DECLIC délivrée par le Conseil Général de Haute-Savoie (www.cg74.fr), ils bénéficient :
 - de 50% de réduction sur le billet unitaire,
 - d'un abonnement scolaire annuel sur un trajet déterminé pour 300€,
 - d'un abonnement annuel libre circulation sur une ligne déterminée pour 400€.
 Les titulaires d'une carte de transport scolaire Haute-Savoie bénéficient automatiquement de la réduction de 50% sur le billet unitaire sur présentation de celle-ci.

- Carnets de 10 tickets : pour des voyages fréquents (10% de réduction), à vous procurer dans nos points de vente.
- Abonnements mensuels : pour des voyages quotidiens (30% de réduction), à vous procurer dans nos points de vente.

- Avec votre billet autocar aller simple à destination de l'agglomération Annécienne, vous avez la possibilité d'utiliser le réseau SIBRA. La seule condition à respecter est de monter dans le bus de la SIBRA dans un délai de 2 heures à compter de l'émission du billet. Le billet aller/retour journée donne accès au réseau SIBRA toute la journée.

Conditions de transport

consultables sur www.voyages-crolard.com

Autres annotations :

- 1) Afin de faciliter la vente à bord des autocars, nous vous remercions de préparer l'appoint pour le conducteur. A l'arrêt, faites signe au conducteur.
- 2) Les correspondances prévues avec les autres lignes d'autocars ou le train à Anney sont assurées dans la mesure où les conditions de circulation le permettent. Entre les bords du lac et l'agglomération Annécienne, et notamment aux heures de pointe, il peut arriver que certains services aient beaucoup de retard du fait de conditions de circulation difficiles. Nos bureaux sont à votre disposition pour vous renseigner à ce sujet. En cas de correspondance manquée pour cause de force majeure (circulation, météo...), aucune indemnité ne pourra être demandée.
- 3) Les bagages sont transportés sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, et le Transporteur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Conseil Général

Chef d'orchestre de la mobilité en Haute-Savoie

La mobilité est une des préoccupations majeures des Haut-Savoyards.
Etudier, travailler, découvrir, se divertir... pour tout cela, se déplacer est une nécessité.

En mettant au service de tous des transports en commun performants et complémentaires, le Conseil général répond aux préoccupations liées au développement durable et offre ainsi une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.



CONTACTS

TRANSDEV CROLARD

Gare Routière Nord BP 81
74002 ANNECY CEDEX
Tél : **04 50 45 08 12**
Fax : **04 50 45 22 84**

Internet : www.voyages-crolard.com
Courriel : voyages.crolard@wanadoo.fr



TRANSDEV
CROLARD

lihsa
LIGNES INTERURBAINES DE HAUTE-SAVOIE

TRANSDEV
CROLARD